

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue mardi, le 26 octobre 2010 à compter de 10h00 à Campbell's Bay, sous la présidence du Préfet, Monsieur Michael McCrank.

## DÉCLARATION OFFICIELLE DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL DU PONTIAC

C.M. 2010-10-32

- ATTENDU QUE la MRC Pontiac a déclaré dans son schéma d'aménagement que ce secteur est identifié en tant qu'affectation industrielle lourde ;
- ATTENDU QUE le secteur est desservi par un réseau de transport routier et ferroviaire stratégique ;
- ATTENDU QUE dans le cadre de sa vision de développement stratégique ' Vision 20/20', il est nécessaire de supporter la création d'un parc industriel ;

Il est proposé par monsieur Ken O'Leary et unanimement résolu de déclarer la propriété de SSPM Pontiac localisé dans la municipalité de Litchfield comme étant officiellement le '**Parc industriel régional du Pontiac**'

ADOPTÉE

Certifié copie conforme à l'original

Donné à Litchfield (Québec)  
Ce 29<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2010



Nancy Dagenais  
Adjointe administrative au comité des maires / greffière

Le texte de la présente résolution a été signé séance tenante par le préfet de la MRC de Pontiac.

*Un-official translation*

**STATUS OF REGIONAL PARK**

C.M. 2010-10-32

WHEREAS, the MRC states in its development plan that this area is identified as heavy industrial;

WHEREAS, the area is served by a network of strategic road and rail transport;

WHEREAS as part of its strategic development 'Vision 20/20', it is necessary to support the creation of an industrial park;

It was moved by Mr. Ken O'Leary and resolved to declare the property of SSPM Pontiac located in the municipality of Litchfield officially as the **'Pontiac Regional Industrial Park**

ADOPTED